

M E M O

DATE : Le 28 mai 2025
DISTRIBUTION : Claudia Perrin, Syndique – Blaise Jaunin, Municipal
Cédric Botré, Chef de Service Voirie
EXPEDITEUR : Sécurité publique
OBJET : Vol et déprédations au cimetière

Depuis début mai 2025, des individus écument les cimetières valaisans et vaudois, pour y dérober, en toute impunité, des objets en bronze, laiton ou en étain.

Le Cimetière de Romanel-sur-Lausanne a subi ce genre de méfait très récemment, avec le vol d'une colombe, préalablement accrochée sur le marbre du Jardin du Souvenir. Une plainte pénale sera prochainement déposée.

A mi-mai de cette année, la Police Cantonale valaisanne procédait à l'interpellation de 3 individus de gens du voyage, d'origine ukrainienne. Actuellement, une procédure pénale est ouverte auprès du Ministère public du Valais.

Lors de vos visites à vos défunts, dans notre cimetière communal et que vous constatez la disparition d'éléments sur le monument, n'hésitez pas à informer rapidement nos services par courriel à securitepublique@romanel-sur-lausanne.ch ainsi que de déposer plainte pénale auprès d'un poste de Police ou de Gendarmerie, pour vol, déprédation, profanation et atteinte à la paix des morts.

Ces agissements ignobles se doivent d'être combattus avec la plus grande sévérité.

Sécurité publique

Jean-Marie Cornu